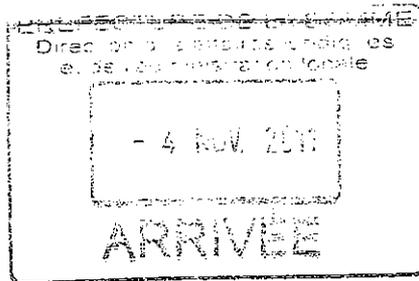


## ENQUÊTE PUBLIQUE



**Demande d'autorisation d'exploiter un élevage laitier de 1000 vaches  
auquel est associée une unité de méthanisation équipée d'une installation de cogénération  
présentée par la SCEA COTE DE LA JUSTICE**

**sur les territoires de BUIGNY SAINT MACLOU et DRUCAT**

**Arrêté du 6 juillet 2011**

**EP du 22 août au 22 septembre 2011**

**Prolongée jusqu'au 7 octobre 2011**

**RAPPORT et CONCLUSIONS**

## **Sommaire**

<b>Généralités</b>	<b>page 3</b>
<b>Les modalités d'organisation et de déroulement de l'enquête</b>	<b>page 4</b>
<b>la relation comptable des observations</b>	<b>page 5</b>
<b>Analyse des observations</b>	<b>page 6</b>
<b>Dépouillement des observations et courriers</b>	<b>page 6</b>
<b>grille des thèmes</b>	<b>page 12</b>
<b>Les conclusions</b>	<b>page 28</b>
<b>Les annexes</b>	<b>page 29</b>

## **1-Généralités**

### **1-1 Cadre général**

Les installations classées pour la protection de l'environnement(ICPE) se caractérisent par les dangers ou les inconvénients qu'elles peuvent présenter pour le voisinage, la santé, la sécurité et la salubrité publique, la protection de la nature et de l'environnement,....

### **1-2 L'objet de l'enquête**

Une demande présentée par la SCEA COTE DE LA JUSTICE en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un élevage laitier de 1000 vaches et leurs suites soit 1750 animaux au total. Le projet s'accompagne de la mise en place d'une unité de méthanisation d'une capacité de 1,489 MW traitant les effluents de l'élevage et des déchets extérieurs au site avec valorisation du biogaz issu de la méthanisation en énergie électrique et chaleur. Les installations sont sur les territoire des communes de BUIGNY -SAINT-MACLOU et de DRUCAT

### **1-3 Le cadre juridique**

Code de l'environnement article L512-1

Code de l'environnement articles L211-1 et L511-1

Code de l'environnement articles R512-1, R512-3, R512-4, R512-6, R512-8, R512-9 et R512-14

Nomenclature des installations classées rubrique 2101-2-A, 2781-1, 2781-2 et 2910-B

### **1-4 La composition du dossier**

Le dossier comprend

4 classeurs traitant chacun un sujet : la présentation générale, l'activité laitière, l'activité méthanisation, le plan d'épandage. On y retrouve l'identification du demandeur, la localisation des installations, la présentation du projet, les cartes au 1/25000 et plan au 1/2500, les études d'impact liées à l'activité laitière et à l'activité méthanisation, les études de dangers liées aux activités citées précédemment, une notice hygiène et sécurité.

## **2- les modalités d'organisation et de déroulement de l'enquête**

### **2 1 L'organisation**

#### **2-1-1 La désignation du CE**

J'ai été désigné, pour procéder à l'enquête publique ayant pour objet : «*demande présentée par la SCEA COTE DE LA JUSTICE en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un élevage laitier de mille vaches laitières ainsi qu'un centre de méthanisation sur le territoire des communes de Drucat et Buigny Saint Maclou* » par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Amiens : décision N° E11000194/80 du 30 juin 2011.

#### **2-1-2 L'arrêté d'organisation.**

L'arrêté d'organisation a été pris par Monsieur le préfet de la somme le 6 juillet 2011. Il prescrit l'enquête du 22 août au 22 septembre 2011, soit 32 jours consécutifs. Sur ma sollicitation l'enquête a été prolongée de 15 jours jusqu'au 7 octobre 2011 par arrêté du 13 septembre 2011. Ceci répondait à mon souci d'organiser, dans les meilleurs conditions, une réunion publique afin de permettre une bonne information du public.

### **2-2 Le déroulement**

#### **2-2-1 Le déroulement des permanences**

Les permanences se sont déroulées conformément aux stipulations des arrêtés résumées dans le tableau ci-après :

Communes	Dates et horaires des permanences
Buigny saint Maclou	Lundi 22 août 2011 de 14h à 17h Mercredi 7 septembre 2011 de 9h à 12h Jeudi 22 septembre 2011 de 14h à 17h
Drucat	Samedi 3 septembre 2011 de 9h à 12h Jeudi 15 septembre 2011 de 14h à 17h Vendredi 7 octobre 2011 de 14h à 17h

#### **2-2-2 Le climat dans lequel s'est déroulée l'enquête**

Le 22 août à Buigny j'ai reçu 4 personnes qui ont pris connaissance du dossier.

Le 3 septembre à Drucat j'ai reçu 31 personnes à qui j'ai suggéré de prendre connaissance du dossier afin d'y trouver les réponses aux questions et craintes qu'ils exprimaient notamment à propos des nuisances olfactives, sonores , de circulation, d'une éventuelle dévalorisation de leur bien du fait de la proximité de la ferme, d'un projet à l'inverse des « tendances » actuelles vers le « bio ».

Le 7 septembre à Buigny j'ai reçu une visite. La personne s'est exprimée sur le registre.

Le 15 septembre à Drucat environ 20 personnes se sont présentées à ma permanence. Des observations ont été notées sur le registre.

Le 22 septembre à Buigny 12 personnes (dont 5 de Drucat et 4 de Buigny) se sont présentées à ma permanence. Elles ont consulté le dossier.

Le 7 octobre à Drucat une dizaine de personnes se sont présentées pour noter des observations et remettre une pétition (639 signatures dont 298 de Drucat et Buigny Saint Maclou).

### **2-2-3 L'information effective du public**

Un avis a été publié dans les journaux « le courrier picard » et « l'action agricole picarde » 15 jours avant le début de l'enquête.

Cet avis a été affiché dans les tableaux d'affichage municipaux des communes concernées y compris les communes impactées par le plan d'épandage.

### **2-2-4 Les autres formes de publicité**

Les mairies ont contribué à l'information de leur population : distribution de l'information dans les boîtes à lettres des habitants des communes de Drucat et de Buigny saint Maclou

### **2-2-5 La réunion publique**

Une réunion publique, sollicitée par les habitants, a fait l'objet d'un courrier du maire de Drucat. J'ai donné suite à cette demande pour permettre une meilleure information du public qui, lors de mes permanences, manifestait peu d'enthousiasme à consulter le dossier, très documenté mais très volumineux et abscons, se contentant de répéter des affirmations dont il ne vérifiait pas l'exactitude dans les classeurs mis à disposition.

Elle s'est tenue le 26 septembre 2011 dans la salle polyvalente de Drucat, bondée (plus de 200 personnes selon les observateurs), dans une ambiance surchauffée. Monsieur Michel Ramery et son équipe : Monsieur Welter, Monsieur Routier et Monsieur Rousère, sont venus pour présenter leur projet. Cette présentation a dû être écourtée devant la demande pressante d'une partie du public qui souhaitait manifester son hostilité au projet. Il s'en est suivi un échange de questions-réponses. La transcription de l'enregistrement des échanges figure en annexe pages 30 à 52

### **2-2-6 La clôture de l'enquête et les modalités de transfert des registres**

Les registres d'enquête ont été clos par les maires des communes concernées. Ces registres ainsi que les courriers annexés m'ont été adressés par la voie postale en ce qui concerne Buigny Saint Maclou et récupérés par mes soins pour Drucat.

### **2-2-7 La relation comptable des observations et des pétitions**

<b>Commune</b>	<b>Sur le registre</b>	<b>Courriers annexés</b>	<b>Signatures pétitions</b>
<b>Buigny Saint Maclou</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
<b>Drucat</b>	<b>27</b>	<b>26</b>	<b>639*</b>
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>639</b>

\*Dont 298 de Drucat et Buigny

### 3- Analyse des observations et commentaires du CE

#### 3-1 Le dépouillement des observations et courriers

**Méthodologie :** chaque contribution a été référencée réalisant la traçabilité depuis le registre jusqu'au tableau de dépouillement. On retrouve cette référence dans les tableaux ci-après. Dans chaque contribution les mots et membres de phrase les plus significatifs ont été isolés et reportés dans le tableau pour y rattacher les thèmes qu'ils décrivent. Les éléments constituant les thèmes sont présentés plus loin. Les contributions en caractère gras sont favorables au projet.

#### Dépouillement du registre de Buigny Saint Maclou

xREB=observation sur le registre,

LxREB= lettre annexée au registre

réf	Analyse/synthèse des observations et/ou courrier	Thèmes
1REB	M Hannequin : « <i>actuellement dans la Somme il y a environ 1200 producteurs de lait avec des troupeaux de taille moyenne de 50 vaches</i> »	Elevage
2REB	Mme Sagot : « <i>le volume des bâtiments à créer risque d'être disparate sur le plateau,...prélèvement massif sur la nappe phréatique : problème pour la consommation humaine ?,...nuisances olfactives, dans le temps qu'en sera-t-il ?,...l'accroissement de la circulation ne sera pas sans poser des problèmes de sécurité,...créer cette usine à gaz n'est pas sans risque,...les actuels emplois de vacher devront être supprimés,...les habitations garderont-elles leur valeur actuelle</i> »	Valeur des biens Emploi L'unité de méthanisation La circulation Nuisances olfactives Impact paysager La nappe phréatique
3REB	M Wamen : « <i>cette installation va générer un trafic routier ?...la production de méthane va engendrer un risque d'explosion,...un épandage qui va porter préjudice à l'ensemble de la population et à la nappe phréatique,...les lisiers devraient être traités avant tout rejet dans l'environnement,...cette structure ne correspond pas à la morphologie et à la taille de la commune de Buigny</i> »	La circulation L'unité de méthanisation L'épandage La nappe phréatique
L1REB	Europe écologie : cf même courrier L25RED	
L2REB	L214 : « <i>tout animal doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce</i> »	Elevage

## Dépouillement du registre de Drucat

xRED=observation sur le registre,

LxRED= lettre annexée au registre

réf	Analyse/synthèse des observations et/ou courrier	Thèmes
1RED	Mme Pillot : « demande de proroger la durée de l'enquête publique de 15 jours »	
2RED	Mme Wable : « ...cette installation concentrationnaire,...de fortes doses d'antibiotiques les maintiendront en vie,...va et vient des transporteurs, odeur pestilentielle semblable au lisier de cochons,...projet économiquement absurde et retardataire,...création d'emplois, elle est minime comparée au chômage qui sévit,...l'unité de méthanisation associée sert sans doute de façade écologique,... »	Elevage Circulation Nuisances olfactives et insectes L'unité de méthanisation
3RED	M Mme Chiapolini : « ...transports de foin et des farines,...les odeurs, les vents sont en direction de Drucat,... »	Nuisances olfactives et insectes circulation
4RED	M Mme Fauvel : « il est ignoble de penser élever des vaches en batterie »	Elevage
5RED	M Mme Branly : « nous allons subir les effets néfastes, bruits, odeurs, pollution, insectes »	Nuisances olfactives et insectes Nuisances sonores
6RED	M Gosselin : « une usine nauséabonde »	Nuisances olfactives et insectes
7RED	Mme Hurtevent : «	
8RED	M Mme Ferrebeuf : « mouches odeurs »	Nuisances olfactives et insectes
8bRED	Mme de Mython	
9RED	Mme Lecuyer : « retour à l'élevage industriel concentrationnaire,...une pollution des nappes phréatiques »	Elevage Nappes phréatiques
10RED	M Mme Grare : « habiter près de l'élevage intensif où de l'incinérateur présente un risque pour la qualité de l'air et sur la santé »	Nuisances olfactives et insectes Risque sanitaire
11RED	Mme Louvet : « nous subissons déjà les odeurs des exploitations... »	Nuisances olfactives et insectes
12RED	Anonyme : « nous avons déjà des nuisances : bruits routiers, bruit du karting, aérodromes, l'élevage intensif est une régression »	Nuisances sonores Elevage
13RED	M Mme Holleville : « des bâtiments à perte de vue,...meuglement des animaux,...bruit des engins agricoles,...engorgement de la route Abbeville Hesdin,...nuisances olfactives,...les animaux vont se retrouver parqués,...quels traitements antibiotiques,...espérance de vie(des vaches) très courte,...n'est pas créateur d'emploi »	Impact paysager Nuisances olfactives et insectes Nappes phréatiques Elevage Emploi
14RED	Mme de Fonton d'Amécourt : « nuisances d'odeurs,...nuisance des camions qui viendront chercher la merde »	Nuisances olfactives et insectes Circulation
15RED	M Mme Chastagner : « consommation d'eau, odeurs, bruits »	Nappes phréatiques Nuisances sonores Nuisances olfactives et insectes

16RED	M Dubois : « un élevage énorme entraîne des pollutions de toutes sortes (sonores, bactériennes, chimiques...),...je suis pour le respect de l'animal, contre les...dangers de l'élevage sous sa forme industrielle »	Nuisances sonores Nuisances olfactives et insectes Elevage
17RED	M Me Lion	
18RED	M Kfoury : « cite « il faut à tout prix éviter l'élevage de masse pour réduire au minimum le risque de mutation de la résistance » ,...l'élevage de vache laitière n'est pas viable...donc fermeture de l'élevage et développement de la station de méthanisation »	Elevage L'unité de méthanisation
19RED	Mme Marcellin Lavaysse	
20RED	Mme de Mython : « bruits, odeurs, insectes,...va gaspiller la beauté du site,...faire baisser la valeur de nos biens,...ne va pas créer la quantité d'emploi que nous attendons,...circulation sur des routes étroites »	Nuisances sonores Nuisances olfactives et insectes Impact paysager Circulation Valeur des biens Emploi
21RED	Mme Gosselin : « nous imposer une déchetterie,...il s'agit d'un élevage industriel et concentrationnaire,...augmentation du trafic routier,...pollution des eaux par les lisiers,...volume d'eau considérable,... »	L'unité de méthanisation Elevage Nappes phréatiques Circulation
22RED	M Windérick : « subir des odeurs »	Nuisances olfactives et insectes
23RED	Mme Wable	
24RED	Nom illisible : « mettre des déchets d'usine d'épuration ou d'industrie...chargés en des tas de métaux et produits toxiques,...reste de médicaments »	L'unité de méthanisation Risque sanitaire
25RED	M Josse : « trop peu de création d'emploi »	Emploi
26RED	M Petit : « des empois créés,...utilisation des déchets des poubelles et du lisier pour produire du méthane puis de l'électricité (non nucléaire),...intéressé par l'utilisation de déchets suite à la production de l'unité de méthanisation,...les vaches ça sent beaucoup moins que les cochons,...pour le chauffage et la production d'électricité on peut augmenter comme en Allemagne, l'utilisation de la biomasse »	Emploi L'unité de méthanisation Nuisances olfactives
L1RED	Texte collectif : « traçabilité, origine et quantité annoncée des déchets extérieurs,...réduire les boues finales à l'état de cristallisation,...nuisances olfactives ne puissent être supérieures à 3 jours par an,...quantité d'épandage précisée ,...mesures olfactives 3 fois par an par organisme de contrôle indépendant,...installation d'un complexe de tri des ordures,... »	L'unité de méthanisation Nuisances olfactives et insectes Epandage
L2RED	M Lefebvre : « il serait impératif que les autorités revoient le problème de la circulation sur la RD 928 »	Circulation
L3RED	M Hennuyer : « le vent nous apporte déjà des effluves des traitements chimiques des cultures autour des anciennes pistes,...contre les « vaches en batterie »,...bonjour les antibiotiques » »	Elevage Nuisances olfactives et insectes

L4RED	Texte collectif : « <i>unité laitière prétexte à l'installation du projet ...enfin transformé en unité de traitement des déchets...va et vient incessant des camions,...épandage des digestats : où la SCEA va-t-elle trouver les 1500 ha manquants,...décote significative de l'immobilier,...consommation d'eau,...liste des produits injectés aux bêtes ...pour doper...pour prévenir ou soigner,...protection renforcée des toitures pour résister au crash d'un avion de tourisme »</i>	Circulation Elevage L'unité de méthanisation Valeur des biens Epandage Nappes phréatiques Risque de sinistres
L5RED	M Butin : « <i>choquant de parquer 1000 vaches »</i>	Elevage
L6RED	M Mme Hesdin : « <i>il faudrait accélérer la transformation en compost,...que deviendront les pâtures,...va et vient des camions, risques d'accidents, nuisances sonores,...importance des forages d'eau,...odeur des déchets apportés»</i>	Nuisances olfactives et insectes Disparition des pâtures Risque sanitaire Nappes phréatiques Nuisances sonores Circulation
L7RED	Mme Arnaud : « <i>tenir enfermés tant d'animaux me rappelle les camps de concentration en Allemagne,...mauvaises odeurs,...propagation des maladies,...utilisation intense des produits néfastes,...il faudra 100000l d'eau par jour pour les animaux »</i>	Elevage Nuisances olfactives et insectes Nappes phréatiques Risque sanitaire
L8RED	M Daussy : « <i>le trafic routier augmentera soit en nombre de 30 à 35 véhicules,...surfaces d'épandage pas vraiment définies »</i>	Epandage Circulation
L9RED	M Mme Terrier Ségard : « <i>respect de l'animal »</i>	Elevage
L10RED	M Sallé : « <i>parquer, caser 1000 vaches dans un espace fermé sans voir le jour, ni même un seul brin d'herbe,...très peu d'emplois seront créés,...quelles conséquences pour les petits producteurs laitiers,...la perspective de ces bâtiments barrant l'horizon vers l'ouest,...risques d'odeur nauséabonde,...importance d'insectes et de mouches,...ne pas augmenter encore cette circulation,...toute résidence des communes voisines seront pénalisées d'une moins-value,...source d'infection bactérienne,...quelle sera la qualité du lait »</i>	Valeur des biens Emploi Impact paysager Nuisances olfactives et insectes Circulation Elevage Effets sur les petits éleveurs
L11RED	M Coulmont : « <i>400 camions en plus sur une route dont le trafic est déjà dense,...captage en eau de 40000m3/an...sous-estimé...soit 65700 m3/an,...stockage et tri des déchets ?,...on a beaucoup de mal à comprendre que celle-ci (les vaches) seront épanouies dans un endroit confiné ?....cette ferme se transforme en industrie de retraitement des déchets »</i>	Circulation Nappes phréatiques L'unité de méthanisation Elevage
L12RED	M Guillochon : « <i>l'ANMV chiffre à 1000 tonnes la quantité d'antibiotiques pour animaux vendus en France en 2009,...l'importation massive de soja et de maïs pour nourrir les animaux a des conséquences sur l'environnement et la santé,...nuisances olfactives importantes,...avenir de la réserve phréatique,...rotation de véhicules poids lourds,...réduit la valeur des habitations, ...disparition de nombreuses exploitations agricoles »</i>	Elevage Nuisances olfactives et insectes Risque sanitaire Nappes phréatiques Circulation Valeur des biens Effets sur les petits

		éleveurs
L13RED	M froideval : « nuisances,...perte de valeur de nos maisons »	Valeur des biens Nuisances
L14RED	Mme Guilbert : « odeurs nauséabondes,...risques liés à l'exploitation d'une unité de méthanisation, explosion, déchets hospitaliers,...des centaines d'hectares de maïs, nombreux hangars et bâtiments inesthétiques,...la sécurité des usagers de la D901 semble compromise, détérioration de la chaussée,...qualité du lait ?,...la création d'emploi semble être un leurre, le nombre probable d'agriculteurs des environs passant « sous la coupe de M Ramery » »	Nuisances olfactives et insectes L'unité de méthanisation Impact paysager Circulation Effets sur les petits éleveurs Risque sanitaire
L15RED	M Gosselin : « déchetterie industrielle,...dénoncer les pollutions inévitables (bruit, odeurs, insectes), ...le problème de l'épandage est loin d'être résolu,...il ne paraît pas évident que la nappe convoitée pourra satisfaire en période de sécheresse aux besoins de l'exploitation,...le caractère industriel de l'ensemble qui aura tous les caractères d'une industrie chimique polluante,...une énorme déchetterie,...augmentation sensible de la circulation des poids lourds,... »	Nuisances sonores Nuisances olfactives et insectes Epandage Circulation Nappes phréatiques
L16RED	M Pinot : « odeurs insupportables, mouches, bruit via meuglement,...épandage,...répercussion négative sur le « prix de l'immobilier » sur la commune »	Nuisances sonores Nuisances olfactives et insectes Epandage Valeur des biens
L17RED	M de Mython : « ...donc à la suppression de tout élevage indépendant de vaches laitières dans les environs,...rien n'est prévu pour le devenir des pâtures laissées à l'abandon »	Disparition des pâtures Effets sur les petits éleveurs
L18RED	M Mme Dupont M : inquiétude à propos de l'unité de méthanisation au regard d'incidents affectant des installations dans le midi de la France ;	L'unité de méthanisation
L19RED	Picardie nature : « à terme ce seront 1750 bêtes qui séjournent 365 jours par an dans un bâtiment équipé d'un système d'entretien et de traite robotisée,...ce projet ressemble fort à un implantation déguisée d'une installation de traitement de déchets par méthanisation,...en concurrence avec les petits élevages traditionnels,...les risques sanitaires sont majorés,...filière d'écoulement du lait ?,...filière laitière artisanale locale,...maïsiculture et pâtures ?,...plan d'épandage incomplet,...étude faune flore insuffisante »	Elevage L'unité de méthanisation Impact paysager Epandage Disparition des pâtures Effets sur les petits éleveurs
L20RED	DLS élevage : « le projet peut représenter un débouché d'activités important pour notre entreprise,...ne laissons pas produire par d'autres ce que nous pouvons faire, notre région n'est pas autosuffisante par rapport aux besoins alimentaires »	Des débouchés
L21RED	M Mme Mariette : « nombreuses nuisances,...réelle aggravation d'un trafic routier,...dévalorisation immobilière,...conséquences irréversibles sur les nappes phréatiques »	Nuisances sonores Nuisances olfactives et insectes Circulation Nappes phréatiques Valeur des biens

L22RED	M Ferreboeuf : « les déchets arriveraient triés sur le site, où et comment ?,...odeurs,...impact sur la nappe phréatique,...plan d'épandage »	L'unité de méthanisation Nuisances olfactives et insectes Nappes phréatiques Epandage
L22RED	Double de la lettre L10RED	
L23RED	M Mme Pallu : « l'unité de méthanisation ...est donc une installation implantée en zone agricole,...animaux élevés en milieu carcéral,...combien de petits exploitants agricoles ...se verront contraints de mettre la clé sous la porte ?,...impact sur le paysage, tant des bâtiments que de la station de méthanisation »	Effets sur les petits éleveurs Impact paysager Elevage L'unité de méthanisation <sup>2</sup>
L24RED	M cavelier : « pas de ça sous nos fenêtres »	
L25RED	Europe écologie les verts : « ce modèle agro-industriel participe à promouvoir un système maïs-soja synonyme de pollution,...élevage concentrationnaire en stabulation,...risque de propagation des maladies,...diminuer l'élevage à l'herbe traditionnel,...plan d'épandage insuffisant,...aucun avis d'hydrogéologue agréé n'a été demandé,...scandale des farines animales,...stockage des lisiers avant la mise en service de l'unité de méthanisation,...besoin en eau pour l'abreuvement des bêtes et le nettoyage du site »	Elevage Epandage Nappes phréatiques
L26RED	M Deruche : «... ce projet engrange des peurs peut-être irrationnelles mais réelles, réelles pertes financières pour la valorisation de leur patrimoine,...peurs des nuisances olfactives et mouches,...de circulation,...sonores,...l'axe de circulation doit être détourné,... depuis l'annonce du projet, un lotissement est en cours de réalisation et nous constatons qu'il n'y a plus de demande de terrain»	Nuisances sonores Circulation Nuisances olfactives et insectes Valeur des biens
	Pétition d'habitants de Drucat et autres communes : «...nuisances sonore augmentées,...augmentation des risques d'accidents sur la D929,...nuisances olfactives,...prendre l'atmosphère pour poubelle,...risque accru de maladies transmissibles,...sous-évaluation dans les mesures de combat d'un sinistre,...proximité de l'aérodrome,...1500 ha manquants pour l'épandage,...dangers pour les nappes phréatiques,...gaspillage d'eau,...dangers reconnus sur la santé humaine des pesticides, du lait avec recours indispensables aux antibiotiques,...absurdité de proposer un lait industriel,...devenir des pâtures laissées à l'abandon,...composition du digestat,...bien-être animal,...lacune quand à l'encadrement de l'alimentation animale,...utilisation des vaches une fois terminée la production laitière,...inadaptation du lieu choisi,... emplois créés dérisoires,...baisse de valeur des patrimoines immobiliers,...absence d'étude menée par un organisme indépendant et compétent »	Nuisances sonores Circulation Nuisances olfactives et insectes Risque sanitaire Elevage Risque de sinistres Epandage Nappes phréatiques Effets sur les petits éleveurs L'unité de méthanisation Impact paysager Valeur des biens emploi

Grille des thèmes

nombre de fois où les thèmes ont été évoqués

Thèmes	Buigny saint Maclou	Drucat	Total
L'élevage	2	21	23
L'unité de méthanisation	2	13	15
Risque sanitaire	0	6	6
La nappe phréatique	2	14	16
Nuisances olfactives et insectes	1	27	28
Nuisances sonores	0	12	12
Impact paysager	1	7	8
Circulation	2	17	19
L'épandage	1	9	10
Risque de sinistres	0	2	2
L'emploi	1	5	6
Effets sur les petits élevages	0	7	7
Disparition des pâtures	0	3	3
Valeur des biens	1	8	9
Des débouchés	0	1	1
L'étude du projet	0	1	1
Total	13	153	166

## Traitement des thèmes

**\*L'élevage** regroupe les commentaires concernant le thème (relevés dans les observations)(23)

*Dans la somme 1800 producteurs de lait avec troupeaux de 50 vaches en moyenne, vaste structure qui ne correspond pas à la morphologie et à la taille de Buigny, il n'existe aucune autre expérience en France, il faut éviter l'élevage de masse pour réduire le risque de mutation et de la résistance, risque sanitaire*

*élevage industriel et concentrationnaire, je suis contre les multiples dangers de l'élevage industriel, animaux élevés en milieu carcéral, installation concentrationnaire, ignoble d'élever des vaches en batterie, conditions dans lesquelles les animaux vont se retrouver parqués, tenir enfermés tant d'animaux me rappelle les camps de concentration en Allemagne, je suis pour le respect de l'animal, quelle place, quel traitement voulons nous accorder aux animaux, Logement des animaux dans des espaces confinés à contrôle d'ambiance automatisé*

*utilisation de farines animales, traite robotisée, filière d'écoulement du lait ?, développement de la maïsiculture, fortes doses d'antibiotiques les maintiendront en vie, quels traitements antibiotiques, espérance de vie des animaux ?, imprécision sur l'utilisation des vaches après la production laitière*

**Commentaire du maître d'ouvrage :** en titre du paragraphe il rappelle l'observation et commente

Logement des animaux dans des espaces confinés à contrôle d'ambiance automatisés :

Les bâtiments ne sont pas confinés. Les murs ouverts sur 90% de leur hauteur permettent un éclairage naturel et surtout une bonne ventilation. Les filets brise vent motorisé ne servent qu'à réguler les vents en cas de fortes rafales. Le choix d'une toiture claire, l'absence de plaque

translucide en toiture limite la captation de chaleur par la toiture, le faitage du bâtiment est ouvert sur une largeur de 60cm favorisant l'aération permanente du bâtiment.

*Cf Classeur 2 Prise en compte du bien être animal Page 59 à 83*

#### Traite robotisée :

La traite n'est pas robotisée. Elle est réalisée par des personnels formés à la traite. Ces personnels assurent l'accrochage manuel de la griffe de traite. La trayeuse est équipée d'un certain nombre d'outils d'acquisition de données : Compteurs à lait pour enregistrer la production laitière à chaque traite, dispositif de décrochage automatique en fin de traite pour éviter la surtraite, colliers enregistreur de mouvement des animaux.

*Cf Classeur 2 Page 26*

#### Majoration des risques sanitaires :

Le mode d'organisation du travail conduit à une présence de personnel dédié à l'élevage de 3h45 à 23h30.

A cette présence continue s'ajoute la formation en élevage des responsables d'équipe qui assurent une veille constante. Les variations de santé des animaux sont ainsi rapidement enregistrées, et le cas échéant il est immédiatement fait appel au vétérinaire référant de l'exploitation.

La possibilité de gérer tout le troupeau en différents lots homogènes (âge, niveau de performance, stade physiologiques, ...) permet de bien ajuster l'alimentation aux besoins des animaux. En respectant une alimentation équilibrée, la santé des animaux se trouve renforcée.

La bonne ventilation des bâtiments, la mise à disposition d'eau en quantité et en qualité, la surface disponible par animal (>7m<sup>2</sup> par exemple pour 1 vache laitière) contribuent à la maîtrise du risque sanitaire.

L'éloignement des axes routiers (>300m) réduit les risques de contamination croisée par des véhicules en transit.

*Cf Classeur 2 Pages 127 à 132 ; 169 ; 177 à 188 ;*

#### Interrogations sur la laiterie capable d'absorber le lait :

A titre d'exemple, la laiterie qui collecte à ce jour la production de la SCEA de la Côte de la Justice transforme 120 millions de litres de lait par an, soit 320 000 litres par jour.

#### Déséquilibre concurrentiel sur le prix du lait :

Tous les producteurs livrant à une laiterie bénéficient du même prix au litre de lait ; les variations entre élevage ne dépendent que de la qualité technologique du lait fourni.

#### Développement de maïsiculture et Importation de soja :

Le positionnement de l'élevage dans une région riche en cultures céréalières, betteravières et légumières permet de bénéficier de nombreux sous produits de la transformation de ces végétaux.

Le maïs ensilage représente à la SCEA moins de 50% de l'alimentation. Les autres aliments sont :

Les drèches de brasserie, issue de la transformation d'orge en bière

Le tourteau de colza, résidu de l'extraction d'huile de la graine de colza

La luzerne, produite sur l'exploitation

Les écarts de triage de pomme de terre

La pulpe de betterave sucrière

Les issus d'amidonnerie

Tourteau de lin

Ces aliments se substituent à l'utilisation de tourteau de Soja, et compte tenu de la proximité des sites de production, permettent une limitation des transports de matières première par la route, donc diminution de la production de GES et diminution de la consommation d'énergie fossile.

Le choix de cette alimentation (Surtout Colza et Lin) favorise la production d'un lait plus riche en acides gras poly-insaturés (« Bons pour la santé humaine ») et contribue dans le même temps à diminuer les rots de vaches (fortement chargés en GES) de l'ordre de 40%.

*Cf Classeur 2 Pages 11 et 12*

#### Lacune sur l'encadrement de l'alimentation :

La taille de l'élevage permet d'envisager la création d'une station interne de préparation de la nourriture à partir de matières premières clairement identifiées et sans risque de contamination par des aliment interdits.

La possibilité de cultiver de la luzerne sur les terre de l'exploitation, le recours à des drèches de brasserie et à du tourteau de colza limite les besoins en soja.

*Cf Classeur 2 Pages 11 à 12 et 185*

#### Utilisation d'antibiotique pour prévenir le développement de maladies :

Le recours aux antibiotiques de manière préventive et systématique est interdit par la loi. L'usage des antibiotiques est réservé au traitement de maladies précises et est encadré par le vétérinaire traitant de l'élevage.

*Cf Classeur 2 Pages 127 à 132 ; 169 ; 177 à 188 ;*

#### Scandale des farines animales :

En concordance avec la règlementation, aucune substance interdite n'est utilisée dans l'alimentation des bovins et sur le site.

### Devenir des vaches de réformes :

Plus de 60% de la viande bovine consommée en France est issue d'animaux de réforme de l'élevage laitier

#### Mon commentaire

Les réponses apportées par le maître d'ouvrage couvrent l'ensemble des interrogations sur ce thème

**\*L'unité de méthanisation** regroupe les commentaires concernant le thème (relevés dans les observations)(15)

*Ils expriment les craintes comme : usine d'incinération, industrie de retraitement de déchets, caractère industriel de l'installation, énorme déchetterie, c'est une installation industrielle implantée en zone agricole, installation d'un complexe de traitement des ordures, développement(à terme) de la station de méthanisation, inquiétude liée à l'expérience de Montpellier Sète mer étang, des déchets d'usine d'épuration ou d'industrie chargés en métaux et produits toxiques, nous demandons l'interdiction de déchets extérieurs sans en connaître la traçabilité et l'origine, déchets chargés en produits toxiques, composition du digestat, comment sont stockés et triés les déchets, sert sans doute de façade écologique.*

*Un commentaire plus optimiste : utilisation des déchets de poubelles et du lisier de vaches pour produire du méthane puis de l'électricité (non nucléaire)*

**Commentaire du maître d'ouvrage :** en titre du paragraphe il rappelle l'observation et commente

### Implantation d'une usine de déchets ménagers :

Il ne s'agit pas d'une usine de déchets ménagers, mais d'une unité conçue pour valoriser avant tout les effluents de l'élevage.

Il s'agit d'une activité agricole car plus de 50% des produits admis dans le méthaniseur sont issus de l'activité agricole de la SCEA Cote de la Justice.

Le recours à des fermentescibles extérieurs a pour objectif de d'améliorer la production électrique totale de l'installation et donc de diluer les charges de structures, tout en répondant à l'article 204 de la loi GRENELLE II sur l'environnement.

### Remarques sur la sécurisation du méthaniseur :

#### 1/- Projet de SETE

L'installation de Sète est à moins de **100 m des premières maisons**, pour les nuisances dues aux mouches, sur une unité qui a des problèmes techniques, ça peut poser problème. Nous, nous serons à **600 m de la première maison** avec un procédé de confinement total des zones de stockage. Une dépression sera entretenue dans le bâtiment de stockage afin de faire passer tout l'air de la zone y compris les mouches dans l'unité de désodorisation.

## 2/- Dangersité

Les digesteurs disposent :

- de parois en béton banché de 230 mm d'épaisseur
- d'une toiture en béton coulé en une fois d'une épaisseur de 300 mm
- de limiteur de pression hydrostatique à 50 mb

**De plus, il n'y a aucune pièce mécanique en mouvement dans les digesteurs ce qui empêche tout risque d'échauffement ou d'étincelle.**

**Aucun traitement ne se fait à l'air libre (mélangeage, hydrolyse, hygiénisation, évaporation, etc.)**

Trois unités de méthanisation tournent en Belgique (Bernem 2 MW ; Pittem 2,2 MW et Egem 9MW soit 13,2 MW) sur cette technologie depuis plusieurs années sans problème particulier et au-delà de cela, **5000 méthaniseurs** tournent en Allemagne sans faire la une des journaux tous les matins.

Le transport du gaz vers les moteurs se fera en fouille sous dalle afin qu'il n'y ait pas de risque d'endommagement de la canalisation...et de zone ATEX

L'environnement intérieur des bâtiments process sera surveillé en permanence contre les concentrations de H<sub>2</sub>S et CH<sub>4</sub>.

Il sera absolument interdit de fumer sur tout le site, le site sera clos et étant en activité toute l'année, il sera aussi sous surveillance humaine toute l'année.

## 3/- Stockage

Tous les entrants solides seront stockés dans un bâtiment confiné et maintenu en dépression permanente.

Tous les entrants liquides seront stockés dans des cuves fermées.

### Composition du digestat :

Les produits admis dans le méthaniseur auront fait preuve de leur innocuité, notamment quand à leur teneur en métaux lourds ce qui garanti la non toxicité du digestat.

Par contre, concernant sa valorisation agronomique, elle dépendra des différentes origines des matières fermentescibles traitées dans le méthaniseur. C'est sur ces points que la composition exacte du digestat doit être précisée (Teneur N P K)

*Cf Classeur 4*

### **Mon commentaire**

Les réponses apportées par le maître d'ouvrage couvrent l'ensemble des interrogations sur ce thème. J'ajoute que **la méthanisation est un procédé biologique naturel**. Il s'agit bien ici d'un projet de « **méthanisation à la ferme** ».

**\*Risque sanitaire** regroupe les commentaires concernant le thème (relevés dans les observations)(6)

*Source d'infection bactérienne, danger des pesticides sur la santé humaine, qualité du lait, danger sur la santé humaine du lait produit avec recours aux antibiotiques, l'alimentation à base de soja et de maïs a des conséquences sur la santé, prendre l'atmosphère pour poubelle, déchets chargés en produits toxiques, restes de médicaments, qualité de l'air à mesurer avant et après propagation des maladies, absurdité de proposer un lait industriel*

**Commentaire du maître d'ouvrage** : en titre du paragraphe il rappelle l'observation et commente

**Majoration des risques sanitaires :**

Le mode d'organisation du travail conduit à une présence de personnel dédié à l'élevage de 3h45 à 23h30.

A cette présence continue s'ajoute la formation en élevage des responsables d'équipe qui assurent une veille constante. Les variations de santé des animaux sont ainsi rapidement enregistrées, et le cas échéant il est immédiatement fait appel au vétérinaire référent de l'exploitation.

La possibilité de gérer tout le troupeau en différents lots homogènes (âge, niveau de performance, stade physiologiques, ...) permet de bien ajuster l'alimentation aux besoins des animaux. En respectant une alimentation équilibrée, la santé des animaux se trouve renforcée.

La bonne ventilation des bâtiments, la mise à disposition d'eau en quantité et en qualité, la surface disponible par animal (>7m<sup>2</sup> par exemple pour 1 vache laitière) contribuent à la maîtrise du risque sanitaire.

L'éloignement des axes routiers (>300m) réduit les risques de contamination croisée par des véhicules en transit.

*Cf Classeur 2 Pages 127 à 132 ; 169 ; 177 à 188 ;*

**Danger pour la santé humaine :**

Les gaz éventuellement émis dans l'atmosphère lors de l'utilisation très occasionnelle de la torchère seront issus de la combustion du biométhane. Il s'agit de dioxyde de carbone.

Si les installations et équipements locaux le permettait, il y aurait possibilité d'injection directe de ce gaz dans le réseau « gaz de ville ».

Quelle est la différence entre une combustion de ce gaz dans une torchère et sa combustion dans une cuisinière domestique ?

**Danger des pesticides consommés par les animaux :**

Le recours à une alimentation diversifiée des animaux induit un assolement varié. La rotation des cultures permet ainsi de limiter le recours aux pesticides et limite le développement de résistances.

Le logement des animaux dans des bâtiments sains et le respect des règles nutritionnelles limite l'apparition de trouble de santé chez les animaux et donc le recours aux antibiotiques. Cela en vue de limiter l'apparition d'antibio-résistance.

Mauvaise qualité du lait :

Il n'a jamais été observé de lait impropre à la consommation humaine à la SCEA de la Cote de la Justice. Les livraisons sont contrôlées à réception par la laiterie conformément à la réglementation de la DDPP (Qualité bactériologique, absence d'inhibiteurs (antibiotiques), ...

*Cf Classeur 2 Page 169 et 177 à 188*

Absurdité de proposer du lait industriel :

Les process de fabrication de produits alimentaires visent à répondre au goût du consommateur et à sa sécurité sanitaire. De nombreux produits courants (Lait UHT, beurre, yaourts, crèmes, poudre infantiles, ...) nécessitent un produit « matière première » standard et sécurisé.

**Mon commentaire**

Il semble que toutes les garanties soient prises en matière de risques sanitaires, du moins en théorie, il conviendra, cependant de s'assurer de la mise en place des dispositions annoncées et pour cela compter sur la vigilance des services de l'Etat et des élus locaux.

**\*La nappe phréatique** regroupe les commentaires concernant le thème (relevés dans les observations)(16)

*Problème sur la consommation humaine, l'impact de ce prélèvement (40000m3)n'a pas été mesuré, aucun avis d'hydrogéologue agréé n'a été demandé, gaspillage d'eau, les lisiers devraient être traités, dégradation de la qualité de l'eau, consommation d'eau, des pollutions de toutes sortes...,bactériennes, chimiques, pollution de l'eau par les lisiers, volume d'eau considérable, risque de pollution des nappes, danger d'infiltration diverses*

**Commentaire du maître d'ouvrage :** en titre du paragraphe il rappelle l'observation et commente

Aucun avis d'hydrogéologue :

L'étude hydrogéologique a été faite par un cabinet d'hydrogéologie, indépendant.

*Cf classeur 1 Pages 47 à 77*

*Cf classeur 2 Pages 92 à 112*

Besoin en eau de nettoyage du site :

Il a été intégré dans les calculs de besoin en eau.

Le site est raccordé au réseau d'eau potable public pour assurer le nettoyage des installations véhiculant des liquides alimentaires, donc pour garantir la sécurité des consommateurs.

*Cf classeur 2 Pages 92 et 93*

#### Infiltration dans la nappe phréatique :

L'ensemble des installations seront construites en vue de stocker la totalité des liquides produits sur l'exploitation. Les 1000 vaches prévues existent aujourd'hui dans la région, sans toujours bénéficier d'infrastructures étanches (Cf 340 exploitations non engagées dans le programme de maîtrise des pollutions d'origines animales).

Le digestat épandu viendra en substitution d'engrais chimiques et non en surplus

Les règles environnementales nationales et locales imposent la réalisation de bilan de fertilisation pour adapter les apports de fertilisants aux besoins des cultures. Elles punissent les excès.

*Cf Classeur 2 Pages 94 à 101*

*Cf Classeur 3 Pages 52 à 75 et 119 à 124*

#### Gaspillage d'eau

L'étude hydrogéologique, réalisée par un hydrogéologue, montre l'absence d'impact sur la ressource en eau.

#### **Mon commentaire**

Pas de commentaire.

**\*Nuisances olfactives et insectes** regroupe quelques exemples des commentaires concernant le thème (relevés dans les observations)(28)

*Odeur pestilentielle, les odeurs sont en direction de Drucat, usine nauséabonde, rejets atmosphériques, il faudrait accélérer la transformation en compost, effectuer des mesures olfactives 3 fois par an*

*Une note optimiste : pour ce qui est de l'odeur je trouve que les vaches ça sent beaucoup moins que les cochons.*

#### **Commentaire du maître d'ouvrage**

##### Evaluation des odeurs dans le périmètre :

Les odeurs étant liées effectivement à des gaz émis dans l'atmosphère, le projet d'unité de méthanisation et les aménagements prévus permettent :

- Le confinement et le traitement des gaz émis par les lisiers et fumiers issus de l'élevage
- Le confinement et le traitement des odeurs des fermentescibles extérieurs par mise en dépression du bâtiment de réception.
- Le brûlage des gaz via la torchère en cas de maintenance sur les installations

*Cf classeur 2 Pages 113 à 115*

Cf classeur 3 Pages 90 à 97

Nous serons à **600 m de la première maison** avec un procédé de confinement total des zones de stockage. Une dépression sera entretenue dans le bâtiment de stockage afin de faire passer tout l'air de la zone y compris les mouches dans l'unité de désodorisation.

#### Mon commentaire

Même commentaire que pour les risques sanitaires. Exiger des mesures régulières dont la fréquence devrait être déterminée par les services de l'Etat.

**\*Nuisances sonores** regroupe quelques exemples des commentaires concernant le thème (relevés dans les observations)(12)

*Meuglement des animaux, bruit des engins agricoles, circulation*

#### Commentaire du maître d'ouvrage

De part son éloignement des habitations, et d'une situation géographique favorable le site n'aura pas d'impact sonore sur son environnement et respectera les seuils réglementaires des dispositions de l'arrêté ministériel du 20 août 1985 relatif aux bruits aériens émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement complétées en matière d'émergence par les dispositions suivantes.

Pour cela l'émergence restera inférieure aux valeurs suivantes :

Pour la période allant de 6 heures à 22 heures :

Durée cumulée d'apparition du bruit particulier : T	Emergence maximale admissible en dB(A)
T < 20 minutes	10
20 minutes < T < 45 minutes	9
45 minutes < T < 2 heures	7
2 heures < T < 4 heures	6
T > 4 heures	5

Pour la période allant de 22 heures à 6 heures : émergence admissible de 3 dB(A), à l'exception de la période de chargement ou de déchargement des animaux.

Les véhicules de transport, les matériels de manutention et les engins de chantier qui peuvent être utilisés à l'intérieur de l'installation sont conformes à la réglementation en vigueur.

L'usage de tout appareil de communication par voie acoustique (sirènes, avertisseurs, haut-parleurs, etc...) gênant pour le voisinage est interdit, sauf si son emploi est exceptionnel et réservé à la prévention ou au signalement d'incidents graves ou d'accidents.

Le niveau sonore des bruits en provenance de l'élevage ne compromettra pas la santé ou la sécurité du voisinage et ne constituera pas une gêne pour sa tranquillité.

*Cf classeur 2 Pages 116 à 121*

*Cf classeur 3 Pages 98 à 101 et 153 à 156*

### **Mon commentaire**

Il me paraît, d'après ce que j'ai entendu lors de mes permanences que la nuisance sonore existe aujourd'hui et il est peu vraisemblable qu'il y ait une aggravation importante du fait de la ferme et de l'unité de méthanisation. Les élus devront s'assurer que les chiffres annoncés sont respectés.

**\*Impact paysager** regroupe quelques exemples des commentaires concernant le thème (relevés dans les observations)(12)

*Volume de bâtiment à créer risque d'être disparate, des bâtiments à perte de vue, des centaines d'ha de maïs, étude faune flore insuffisante, inadaptation complète du lieu choisi*

**Commentaire du maître d'ouvrage** : en titre du paragraphe il rappelle l'observation et commente

#### Inadaptation du Lieu choisi par rapport à son intégration paysagère :

Une étude paysagère menée par un architecte paysager a mis en évidence les moyens simples à mettre en œuvre pour insérer les installations d'élevage dans le paysage typique du Ponthieu.

Pour la méthanisation, l'existence d'un enclos arboré sur les 3 faces de cette parcelle triangulaire masquent la vue des installations basses (Inférieures à 7-8m)

Les constructions les plus hautes seront peintes en vert en vue de leur intégration paysagère.

*Cf Classeur 1 Pages 93 à 103*

*Cf Classeur 2 Pages 147 à 160*

L'étude faune flore a été réalisée par un cabinet d'étude disposant de personnel qualifié.

Le site choisi se situe à plus de 3km de la zone Natura 2000. Il est situé dans une zone d'activité de grandes cultures utilisant déjà des insecticides pour la protection des cultures. Le changement de destination de ces terrains diminueront la pression de produits phytosanitaires sur la zone (25000 m<sup>2</sup> construit sur une zone de 80000m<sup>2</sup> - Arborisation et engazonnement des zones entre bâtiments).

La partie actuellement boisée du site (haie de bordure de la zone du méthaniseur) est maintenue en l'état. Il n'y a pas de destruction de l'habitat potentiel des animaux de cette zone.

Les déjections animales produites étant très rapidement orientés vers la méthanisation, elles ne subiront pas de désinsectisation.

Par ailleurs, le mode de gestion des déjections animales, la ventilation des bâtiments limite au maximum le besoin en insecticides.

*Cf classeur 1 Pages 78 à 92*

*Cf classeur 2 Pages 142 à 146*

*Cf classeur 4 Pages 50 à 54*

#### **Mon commentaire**

Pas de commentaire.

**\*Circulation** regroupe quelques exemples des commentaires concernant le thème (relevés dans les observations)(19)

*Problème de sécurité, va et vient des transporteurs, transport des fourrages et des farines, encombrement de la route Abbeville Hesdin, impératif que les autorités revoient le problème de la circulation sur la RD928, augmentation des risques d'accidents de la route, l'axe de circulation doit être détourné via une déviation...*

#### **Commentaire du maître d'ouvrage**

Afin de limiter le passage sur la RD 928, il est prévu la réalisation d'un chemin à usage uniquement privé pour les passages des tracteurs lors de chantiers de récolte de fourrages et d'épandage de digestat. Cette voie donne accès à environ 300 ha directement attenants à l'exploitation, en évitant Drucat et Buigny Saint Maclou.

Par ailleurs la SCEA suivra les préconisations du service de l'équipement du Conseil Général de la Somme (Ex DDE) pour la sécurisation de la traversée de la RD 928.

Pour mémoire, l'augmentation de trafic sera de 0,38% au maximum.

#### **Mon commentaire**

Les problèmes et nuisances dus à la circulation existent déjà. Le trafic généré par les installations est quantifié. Il conviendra de vérifier que les chiffres annoncés soient respectés sous peine d'astreinte.

**\*L'épandage** regroupe les commentaires concernant le thème (relevés dans les observations)(10)

*Il va porter préjudice à l'ensemble de la population, un plan d'épandage incomplet, totale imprécision quand à la situation des 1500ha manquants*

### **Commentaire du maître d'ouvrage**

Le plan d'épandage permet en tout état de cause d'absorber la totalité des effluents produits par l'élevage laitier.

L'apport de fermentescibles extérieurs nécessite de fait l'accroissement du besoin en surface d'épandage.

Le calendrier de montée en puissance de l'ensemble du site permet de n'envisager cet accroissement que 3 à 5 ans après le début des travaux de construction. De nombreux agriculteurs sont intéressés par l'accès à ces matières organiques, mais ne souhaitent s'engager que si le projet aboutit, pour laisser une porte ouverte à une autre opportunité.

Les agriculteurs du Ponthieu sont à la recherche de fertilisant d'origine non minérale (cad non issus de la chimie pétrole-gaz) pour des raisons économique mais également pour la plus grande richesse des amendements organiques.

*Cf Classeur 4 Remarque préliminaire*

Le lisier produit dès l'arrivée des premiers animaux sera stocké dans des installations étanches, pour être, soit méthanisé, soit épandu sur les parcelles du plan d'épandage, conformément à la réglementation en vigueur

*Cf classeur 4 Plan d'épandage*

### **Mon commentaire**

Pas de commentaire.

**\*Risque de sinistre** regroupe les commentaires concernant le thème (relevées dans les observations)(2)

*Sous évaluation alarmante dans les mesures de combat d'un sinistre, proximité de l'aérodrome, crash d'un avion de tourisme, risque d'explosion*

### **Commentaire du maître d'ouvrage**

Il a été retenu pour le calcul du bassin de rétention la possibilité d'une fissure dans une cuve de stockage de 4500m<sup>3</sup>.

Conformément à la réglementation, les simulations d'incidents sur les installations ont tenu compte de scénarii majorants qui ont démontré l'absence d'effets hors site. Le choix des scénarii et le calcul des résultats ont été vérifiés par les services compétents de l'état.

*Cf classeur 2 Pages 189 à 214*

*Cf classeur 3 Pages 167 à 209*

Les statistiques du recensement général de l'agriculture font état d'une forte disparition des élevages depuis plusieurs décennies. Pour l'ensemble de la Picardie, il a ainsi été constaté la disparition de plus du tiers des élevages laitiers entre 2000 et 2010. C'est en s'interrogeant sur les raisons de cette disparition qu'est née l'idée du projet 1000 vaches. Les élevages de petites tailles actuellement encore en activité doivent faire face aux règles de la mise aux normes des exploitations d'élevage.

Pour de nombreux petits élevages, souvent installés au cœur de village, les règles de l'urbanisme imposent de rester pour toute nouvelle construction à 100m minimum des premières habitations. Il faut donc sortir des villages. Les coûts d'accès pour l'eau, l'énergie, et les moyens de communications sont trop souvent insupportables pour des petites structures. Elles sont donc souvent condamnées à disparaître.

Le projet 1000 est ouvert aux agriculteurs désireux d'avoir enfin une activité de production laitière rentable, tout en conservant la gestion de leurs propres surfaces agricoles.

*Cf Classeur 1 Préambule Pages 6 et 7*

#### Risque de disparition des troupeaux :

En octobre 2011, 340 troupeaux n'avaient pas engagé de démarche de mise aux normes de leur exploitation au titre de la protection de l'environnement. Ces exploitations ne se sont pas engagées dans la mise aux normes, soit par carence de successeur, soit par manque de moyens financiers pour engager les travaux.

Par ailleurs, une enquête montre que 200 troupeaux de tailles assez conséquente (+ de 50 vaches laitières) envisagent d'arrêter la production laitières dans la prochaine décennie, pour des raisons de manque de main d'œuvre ou pour impossibilité de réaliser des investissements sur leur exploitation, du fait de leur enclavement dans des villages et de la nécessité de respecter une distance de 100m avec les habitations voisines.

*Cf Classeur 1 Préambule Pages 6 et 7*

Suite aux données du Recensement Général de l'Agriculture ; il apparait une baisse de la main d'œuvre totale agricole de 21,5%, essentiellement par arrêt d'élevages. Les éleveurs amenant leur troupeau à ce projet continueront d'exercer leur activité d'agriculteur sur leur exploitation (travaux des champs).

#### **Mon commentaire**

Tout le monde a pu observer, depuis plusieurs années, la disparition des petites fermes et l'apparition, depuis longtemps de « stabulations libres » !!!!

**\*Disparition des pâtures** regroupe les commentaires concernant le thème (relevés dans les observations)(3)

*Que deviendront les pâtures où actuellement les vaches broutent, rien n'est prévu pour le devenir des pâtures laissées à l'abandon*

### **Commentaire du maître d'ouvrage**

Les règles d'attribution des primes « PAC » (Aides de la communauté européenne pour le soutien à l'agriculture) imposent des règles de gestion des cultures. Pour les surfaces toujours en herbe, un inventaire a été constitué en 2010 : toutes les parcelles en herbe en 2010, depuis une durée de plus de 5 ans doivent le rester. Il sera admis par autorisation préfectorale le retournement d'une pâture seulement s'il y a réimplantation d'une surface équivalente sur la même exploitation.

De plus, il ne suffit pas de maintenir les parcelles en herbe, elles doivent également faire l'objet d'un entretien annuel minimum, soit en pâture soit en fauche.

*Cf Classeur 1 Préambule Pages 6 et 7*

### **Mon commentaire**

Le commentaire du maître d'ouvrage s'appuie sur les règlements qui garantissent la conservation de surfaces enherbées.

**\*Valeur des biens** regroupe les commentaires concernant le thème (relevés dans les observations)(9)

*Les habitations vont-elles garder leur valeur actuelle, depuis l'annonce du projet, un lotissement est en cours de réalisation et nous constatons qu'il n'y a plus de demande de terrain, va faire baisser la valeur de nos biens ruraux*

### **Commentaire du maître d'ouvrage**

Une étude des prix de l'immobilier autour de la décharge de Boves à Amiens a montré l'absence de différence entre les biens situés à proximité de la zone et les biens plus éloignés. Ceci de 1970 à 2006 !

Le méthaniseur CAPIK à Fresnois Folny (76) est situé à 600m des habitations. La population du village continue de croître depuis l'installation du méthaniseur, d'une puissance et d'une technicité comparable au projet « DRUCAT ».

### **Mon commentaire**

D'autres exemples dans la région attestent que l'urbanisation n'a pas été bloquée par des installations qualifiées de gênantes. La médiatisation était peut-être moins importante.

### **\*Des débouchés**

*Ne laissons pas produire par d'autres ce que nous savons faire*

### **Mon commentaire**

Plaidoyer d'un entrepreneur qui, comme d'autres professions, a besoin de volume d'activité pour rester compétitif par rapport à d'autres régions de production

### **\*L'étude du projet**

*Les études payées par l'exploitant sont irrecevables....faites en vue de son intérêt...*

#### **Commentaire du maître d'ouvrage**

Le dossier de demande d'autorisation d'exploiter est à la charge du demandeur qui doit apporter toutes les informations qu'il juge nécessaire à une bonne compréhension du dossier. Le demandeur répond alors à des questions sur les risques générés par l'activité envisagée et les mesures compensatoires proposées (Cf Code de l'environnement).

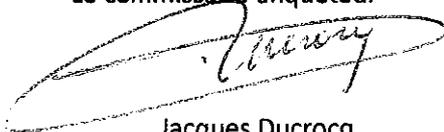
Les services de l'état sont garants de la qualité des réponses apportées.

#### **Mon commentaire**

Effectivement c'est la règle en la matière.

Fait le 2 novembre 2011

Le commissaire enquêteur



Jacques Ducrocq

## Conclusions

Cette enquête s'est déroulée dans un climat passionnel, vérifié lors de la réunion publique, illustré dans les contributions écrites par des propos excessifs comme « *univers concentrationnaire, cela me rappelle les camps de concentration en Allemagne,...* » pour la ferme, ou inexacts comme « *déchetterie, usine à gaz, usine d'incinération, centrale nucléaire déguisée, zone industrielle autour d'un élevage bovin* » pour l'unité de méthanisation. Ces formulations qui à minima démontre une mauvaise lecture du dossier voir une méconnaissance de ce dernier ont **engendré, entretenu une peur, irrationnelle**, comme l'a fort bien dit une personne s'exprimant sur le registre, à partir de craintes relatives à des questions, fort légitimes, que se pose le public. C'est faire fi de l'abondante documentation contenue dans le dossier et du contrôle effectué par les services de l'Etat, en amont de l'enquête publique, afin de vérifier la conformité du projet au regard des lois et règles en vigueur.

Un grand nombre d'observations, pour la plupart hostiles au projet, ont été écrites et j'y relève beaucoup de suppositions, d'interprétations, de supputations mais pas d'arguments démontrant des failles dans les études d'impacts et de dangers.

Je dois ici donner **mon avis personnel**. Pour cela il me faut aborder la question en toute sérénité, détaché du climat décrit ci-dessus.

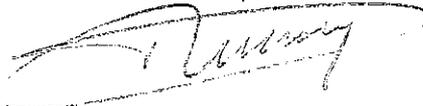
Les sujets, objets des craintes exprimées par le public, sont, pour l'essentiel, abordés dans le dossier avec des garanties, certes pour l'instant théoriques, mais écrites, chiffres prévisionnels à l'appui. Ils ont, de plus, en réponse aux questions pertinentes posées lors de la réunion publique, fait l'objet de commentaires précis de la part du maître d'ouvrage ainsi que dans le mémoire en réponse produit par ce dernier. Je ne me prononcerais pas sur le choix économique du projet ni sur le mode d'élevage retenu. Ces aspects sortent du cadre de l'enquête qui est centrée sur la **protection de l'environnement**. Or les études d'impact, les études de dangers permettent d'envisager un fonctionnement des installations sans préjudice pour l'environnement. Certes l'avis émis par l'autorité environnementale fait état de remarques dont il faudra tenir compte avant et lors de la réalisation du projet, s'il est autorisé.

Dans cette hypothèse, Je fais confiance aux services de l'Etat pour contrôler, faire des bilans intermédiaires et vérifier la conformité du fonctionnement des installations dans le respect des règles. Il est souhaitable que la population, directement ou via ses élus, en lien avec les autorités, reste vigilante afin de s'assurer du bon déroulement de l'activité (conformément aux prévisions décrites dans le dossier) afin de se rassurer et retrouver le calme.

En conséquence je donne **un avis favorable**

Fait le 2 novembre 2011

Le commissaire enquêteur



Jacques Ducrocq

